

## Master EDTS, Parcours DAIT

### Chaire UNESCO DEBATs - MNHN/AgroParisTech

Dans le cadre du Master DAIT, labélisé Chaire Unesco, et qui vise à former des professionnels de l'aménagement des territoires et du développement territoriale dans les pays du Sud <http://www.chaire-unesco-dait.org/>, Florence Pinton (AgroParisTech) Frédéric Thomas (Paloc), organisent et coordonnent tous les ans un module de 24 h de cours dans les premières semaine de janvier, intitulé *Patrimoine naturel et gouvernance de la biodiversité au Sud*.

Dans le cadre de ce module Frédéric Thomas donne des cours sur le droit international de la biodiversité et sa transcription dans les droits nationaux des pays en développement en termes de propriété intellectuelle sur le vivant et de partage des avantages. Trois autres membres de PALOC assurent également des interventions dans le cadre de ce module :

- Tarik Dahou sur l'aménagement maritime et conservation ;
- Valérie Boisvert sur les relations entre patrimoines et la marchandisation de la biodiversité ;
- Dominique Juhé-Beaulaton sur les bois sacrés et la biodiversité.

*Parcours DAIT (chaire DEBATs)*

*Module : Patrimoine naturel et gouvernance de la biodiversité au Sud*

*Florence Pinton et Frédéric Thomas,*

*Janvier 2014*

Dans le cadre du parcours DEBATs (Développement, Biodiversité Aménagement des territoires) qui vise à former aux problématiques du développement durable les professionnels de l'aménagement et du développement des territoires, ce module est consacré à l'étude des processus de patrimonialisation de la biodiversité et des espaces naturels dans les pays du Sud.

Ce module propose une approche théorique de la relation entre patrimonialisation et conservation de l'environnement (en s'appuyant sur des disciplines comme les ethnosciences, les sciences politiques et économiques, la sociologie, l'histoire des cultures, l'histoire des sciences et des techniques). Mais il est aussi l'occasion d'approcher plusieurs études de cas concrètes propices à une réflexion sur les mécanismes de mise en valeur des patrimoines locaux.

La biodiversité constitue généralement pour les populations locales un patrimoine géré par des droits d'usage qui ne sont pas toujours visibles aux intervenants extérieurs en charge de l'aménagement du territoire et de la conservation de l'environnement. Depuis la Convention sur la Diversité Biologique, signée à Rio en 1992, plusieurs générations d'outils de marché ont été mis en oeuvre pour mettre en valeur et conserver ces patrimoines en prenant mieux en compte leurs différentes valeurs d'usage. Le module vise à sensibiliser les étudiants aux *changements d'échelle* qui affectent, depuis les années 1990, la qualification de la bonne gouvernance des patrimoines locaux. Quel est le rôle des Etats Nations, le poids des *acteurs* internationaux, la légitimité des acteurs locaux ? Peut-on identifier des tensions entre le local et le global, entre le Nord et le Sud autour de la conservation ou de la valorisation de la biodiversité ? Nous insisterons sur les dispositifs juridiques dont se saisissent des acteurs pour défendre leurs biens.

L'objectif est d'éclairer le « décideur », « l'aménageur » ou « l'ingénieur », préoccupé par l'approche territoriale, de la diversité des représentations, de l'hétérogénéité des acteurs et de la difficulté d'engager des actions de conservation ou de valorisation qui soient à la fois efficaces et susceptibles d'être comprises et admises de tous. Dans ce contexte, que devient le territoire, en termes de représentation, d'aménagement et d'action ?

Nous réfléchissons aussi aux notions de *gouvernance locale, de participation, de décentralisation* pour mieux appréhender les enjeux liés à la gestion et à la valorisation de la biodiversité ainsi que l'évolution des modalités de l'action publique.

## Aménagement des écosystèmes et gestion de la biodiversité

*Patrimoine naturel et gouvernance de la biodiversité au Sud*

Salle Baleine 1, MNHN, 57 rue Cuvier, Paris

Programme du 13 au 17 janvier 2014

Responsables : Florence Pinton (AgroParisTech) et Frédéric Thomas (IRD, Paloc)

Dates	Matin (9h30 à 12h30)	Après-midi (14 à 17 heures)
Lundi 13 janvier 2013	Cours (1) Introduction et présentation du module. (F. Pinton)	Application Invité : Tarik Dahou (socio-anthropologue, IRD) <i>Aménagement maritime et conservation. Approche comparée des aires marines protégées en Afrique de l'Ouest et au Maghreb.</i>
Mardi 14 Janvier	libre	Cours (2) Invitée : Valérie Boisvert (économiste, UNIL) <i>Du patrimoine aux marchandises : l'économie de la biodiversité en perspective</i>
Mercredi 15 janvier	Application : Invité : Arturo Palma (Spécialiste de l'Economie solidaire, associé au CRIDA) <i>Commerce équitable et globalisation : le cas des Sateré-Maw (Brésil)</i>	Application Invitée : D. Juhé-Beaulaton (Historienne, UMR 7206 éco anthropologie) <i>lieux de mémoire et constructions patrimoniales</i>
Jeudi 16	Cours (3) <i>Transcription du droit international de la biodiversité dans les droits nationaux des pays en développement. Le cas du Vietnam</i> (Frédéric Thomas)	Applicatio Projection et discussion autour du film : <i>Tailler le pied à la sandale</i> de Frédéric Thomas " Indications géographiques et conservation de la biodiversité
Vendredi 17	Cours (4) Accès aux ressources génétiques et droits des populations locales (Frédéric Thomas)	Synthèse de la semaine : Territoires et gouvernance de la biodiversité (F. Pinton et F. Thomas)

